

6 Société et Culture

Front social/Reprise de travail à l'Hôpital psychiatrique de Melen

Le syndicat exige d'abord la satisfaction des préalables

LBON

Libreville/Gabon

REUNI en assemblée générale, lundi dernier, dans l'enceinte de l'établissement, le personnel soignant de l'hôpital psychiatrique de Melen a soulevé quelques préalables avant toute reprise du travail. L'initiative prise par le secrétaire général du Syndicat national du personnel de la santé (Synaps), Serge Mickala, visait à faire le point sur la situation qui y prévaut après 18 mois d'arrêt de toutes activités.

Au cours de cette rencontre, les différents intervenants ont mis un accent particulier sur les conditions de travail à l'origine d'ailleurs du débrayage de l'année dernière, qu'ils jugent exécrables. De toutes les démarches entreprises auprès des pouvoirs publics, il ressort que les hautes autorités du pays, en tête desquelles, le président de la République,



Photo : LBON

Le secrétaire général du Synaps, Serge Mickala s'est heurté à la détermination des agents (photo de droite) qui conditionnent la reprise du travail à la satisfaction de leurs exigences.



Photo : LBON

Ali Bongo Ondimba, manifestent une volonté de sortir cette structure sanitaire de l'ornière. En témoigne le déblocage d'une enveloppe spéciale de 580 millions de francs pour parer à l'urgence. Mais il se trouve que, trois mois après, les travaux de réfection des bâtiments dont la vétusté a atteint un niveau inquiétant n'ont toujours pas démarré, en dépit du passage à l'hôpital des sociétés adjudicatrices qui ont, à cette

occasion, dressé un état des lieux.

Et si l'ensemble du personnel soignant présent à la rencontre de lundi a exprimé sa ferme volonté de reprendre le travail, il n'en demeure pas moins qu'ils sont restés dubitatifs sur la qualité du service qui serait fournie dans ces conditions. D'autant plus que rien ne garantit pour l'heure un rendement efficient de leur part. Aussi, ont-ils exigé la satisfaction de certaines doléances

comme préalables avant toute reprise du travail. Il s'agit notamment de la réfection des bâtiments abritant les pavillons A et G qui accueillent les malades agités des deux sexes ; l'octroi d'une ambulance et d'un véhicule de liaison, des outils nécessaires au transport et ramassage des malades mentaux pour leur réinsertion, ainsi que la réhabilitation du laboratoire et du service porte, où s'opèrent les consultations. Des priori-

tés qui rentrent dans le cadre du plan d'urgence conçu d'un commun accord avec la direction générale du centre hospitalier régional de Melen et le personnel. Autre écueil à la reprise du travail, la clé de répartition des primes qui, selon les agents, se fait à la tête du client et, surtout, la collaboration difficile entre le personnel soignant et la direction de l'hôpital dont la gestion est fortement décriée. L'assistance a

aussi exprimé son étonnement devant le silence du ministère qui, pourtant, est au fait de la situation. Ainsi, il a été décidé, par consensus, que chacun reste chez soi en attendant que les travaux attendus aient finalement lieu et qu'une nouvelle organisation des services soit opérée. C'est aussi, une façon pour eux, de mettre la pression sur les pouvoirs publics afin qu'une solution urgente et pérenne soit enfin trouvée.

Port du voile intégral dans les espaces publics

Le débat enfin ouvertement posé

Olivier NDEMBI

Libreville/Gabon

PRES d'un mois après sa courageuse initiative de rapatrier les immigrés clandestins qui s'étaient établis, plusieurs années durant, dans la ville de Port-Gentil, parfois avec la complicité de quelques nationaux, le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de l'Immigration et de la Décentralisation a de nouveau le mérite de poser ouvertement le débat autour d'une problématique qui préoccupe sérieusement les populations gabonaises. En ce qu'elle menace directement leur sécurité, mais dont les plaintes ne se répandaient jusque-là qu'en sourdine :

celle du port du voile intégral dans les espaces publics. « (...) Pour des raisons de sécurité, les Forces de police nationale ont été instruites à tout moment à l'identification de toute personne portant un voile intégral sur la voie, les services et espaces publics ainsi que dans les transports en commun (...) », souligne, à cet effet, le communiqué du ministre Guy-Bertrand Mapangou, publié, hier, dans nos colonnes.

A ce qu'il semble, cette décision gouvernementale qui participe de la logique selon laquelle « Gouverner c'est prévoir », n'est pas étrangère aux attaques survenues récemment au Tchad et au nord du Cameroun. Pays laïc reconnu pour son hospitalité légé-

naire et la porosité de ses frontières, le Gabon abrite sur son sol, hélas, toutes sortes d'individus dont personne ne maîtrise, en général, la moralité. De même, au nom du respect des libertés fondamentales individuelles, la pratique religieuse y est si fortement répandue que les églises et les mosquées se livrent une sorte de concurrence en termes d'occupation du terrain sur l'ensemble du territoire national. Même s'il est vrai que dans ce domaine, et en raison, sans nul doute, de ce qu'elle regorge plus de la moitié des habitants du pays, la ville de Libreville reste, de loin, la plus sollicitée.

Et alors que le débat sur le port du voile intégral dans les espaces publics a fait

rage dans de nombreux pays, avant d'y être finalement réglementé, le Gabon, tout comme au sujet du mariage des homosexuels qu'il convient pourtant de prohiber par un texte de loi, s'est muré dans un silence inexplicable, et donc incapable de clarifier sa position par rapport à cette question qui relève, aujourd'hui, de la plus haute importance sécuritaire. En effet, malgré l'interdiction sans cesse adressée à ses membres par le Conseil supérieur des affaires islamiques du Gabon, il s'en trouve, au sein de la communauté musulmane, des personnes qui continuent à arborer ce vêtement que l'Islam ne prescrit pourtant nullement.

Toujours est-il qu'avec la

polémique mondiale née autour de cette pratique, et des conséquences qui en résultent, l'idée de renforcer la vigilance à travers des opérations d'identification des porteurs du voile intégral, à défaut d'en interdire systématiquement l'usage pour prévenir d'éventuelles surprises-catastrophes, à l'instar de celles recensées récemment dans d'autres pays africains, où la nébuleuse Boko-Haram fait régner la terreur, n'a rien d'humiliant.

En effet, que des mosquées poussent comme des champignons, comme c'est le cas dans le pays, et principalement à Libreville, au nom de la liberté des religions, cela ne dérange personne si tant est que cette situation ne constitue pas

une menace pour les populations. Mais que des individus voilés de la tête aux pieds, tels des ninjas, fréquentent régulièrement les lieux publics, cela peut paraître effectivement préoccupant dans un pays d'où les habitants n'en sont pas foncièrement et culturellement accoutumés.

La mesure prise par le gouvernement de faire procéder, désormais, à l'identification de toute personne portant un voile intégral dans les espaces publics est donc à saluer. Il reste que, pour prévenir d'éventuels dérapages comme c'est parfois, hélas, le cas, la hiérarchie policière gagnerait à recadrer d'ores et déjà les agents chargés de la mise en application des instructions gouvernementales.

Éducation/Profession

Les souhaits des parents dans le monde

AFP,

Paris

Médecin, ingénieur, informaticien, telles sont les trois carrières les plus fréquemment citées par les parents lorsqu'on les interroge sur leurs souhaits pour leurs enfants, selon une étude réalisée par la banque HSBC dans 16 pays publiée hier.

QUELQUE 19% des 5.500 parents question-

nés pour cette enquête disent rêver de la carrière de médecin pour leur enfant, 11% privilégient la carrière d'ingénieur et 8% celle d'informaticien. C'est aux Émirats Arabes Unis (33%), suivis de l'Indonésie (31%) et de la Turquie (27%) que la profession de médecin est le plus prisée des parents.

Deux-tiers d'entre eux (64%) citent "être heureux" comme un de leurs trois principaux souhaits

pour leurs enfants devenus adultes, selon cette étude. Un souhait pour lequel les parents français arrivent en tête (86%), suivis des Canadiens (78%), des Britanniques et des Australiens (77%) et des Américains (72%). Dans plusieurs pays, "mener une vie saine" arrive avant le bonheur. Ainsi, en Chine, 72% souhaitent que leurs enfants, devenus adultes, aient une vie saine, et 63% seulement qu'ils soient "heureux dans la vie". "Mener

une vie saine" n'est en revanche citée que par 21% des parents français, contre un tiers pour les parents canadiens, australiens ou américains. "Gagner suffisamment pour avoir une vie agréable" est citée d'abord par les parents français (60%), puis Hong Kong, mais dans une bien moindre proportion (43%). Les parents mexicains (52%) et indiens (51%) veulent surtout que leurs enfants "réussissent leur carrière". Un objectif sou-

vent cité par les parents des pays émergents, mais moins fréquemment par les parents de pays riches, qui préfèrent que leur enfant "réalise son potentiel". La moitié des parents britanniques cite ce dernier souhait dans leur tiercé de tête, 45% des canadiens, 40% des australiens et des américains, 37% des singapouriens.

Enfin, si près de neuf parents sur dix en Inde estiment "nécessaires" des études longues, quatre

sur cinq aux Émirats arabes unis et deux-tiers au Mexique, en Indonésie et en Malaisie, cette proportion est bien moindre en Australie et Grande-Bretagne (14%) et au Canada (24%). Dans ces pays-là, beaucoup de parents pensent que la formation professionnelle permettra à leur enfant de réaliser ses ambitions (38% au Canada, 33% en Grande-Bretagne, un quart en Australie, France et États-Unis).